

# DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

L'obligation au tri des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024 amène le SITOMAP à faire un sondage auprès des ménages visant à fixer ses futures orientations en termes de besoins humains et matériels. L'article 541-21-1 du Code de l'Environnement nous oblige à vous apporter des solutions pour le tri à la source des biodéchets.

Les déchets biodégradables extraits de vos ordures ménagères pourraient réduire de 30% le poids de vos poubelles. Mettre vos déchets biodégradables dans un composteur est le moyen le plus simple. L'objectif est de valoriser sous forme de compost ou de combustible (méthanisation) ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, de restes de cuisine et de restes de repas (sauf ail, oignons, restes de viande et produits laitiers).

Pour 2024, des solutions sont recherchées en proposant un moyen adapté à chaque foyer : soit un compostage individuel pour les habitants qui en auraient la volonté, soit un compostage partagé notamment pour les habitations collectives.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le questionnaire suivant. Il nous aidera à identifier vos besoins en termes d'équipements afin de pouvoir traiter au mieux vos biodéchets pour une planète plus verte.

## Pour répondre à ce questionnaire, plusieurs solutions :

- Par mail à l'adresse suivante : [biodéchets@sitomap.fr](mailto:biodéchets@sitomap.fr)
- Par téléphone au 02.38.32.76.20
- Par courrier avec le coupon détachable qui se trouve ci-après à l'adresse « SITOMAP - Route de Bouzonville en Beauce 45300 Pithiviers »

## Coupon réponse

Possédez-vous un composteur individuel ?  oui  non

Si oui, celui-ci a-t-il besoin d'être changé ?  oui  non

Si non, souhaitez-vous en avoir un ?  oui  non

Dans le cas où vous n'auriez pas la place ou la volonté d'avoir un composteur chez vous, êtes-vous favorable à un composteur partagé ?  oui  non

Aimeriez-vous recevoir des informations sur le compostage et les biodéchets ?  oui  non

Avez-vous besoin de formations sur le compostage et les biodéchets ?  oui  non

Nom .....

Adresse .....

Prénom .....

.....

Téléphone .....

Nombre de personnes dans le foyer .....

Ces données ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales. Pour avoir accès à vos données contactez le SITOMAP à l'adresse [sitomap@sitomap.fr](mailto:sitomap@sitomap.fr) ou par téléphone au 02.38.32.76.20


# SITOMAP

## UNE QUESTION ?

Consultez le site internet du SITOMAP :

[www.sitomap.fr](http://www.sitomap.fr)

02 38 32 76 20

 @sitomappithiviers45